AN/SS

Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

RUE LENINE (R.D.154B)

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT que d'importants travaux vont être entrepris rue Lénine par la société SADE – 7 rue Denis Papin – 94200 Ivry-sur-Seine, agissant pour le compte de Véolia – 28 avenue Guynemer – 94600 Choisy-le-Roi (réparation de fuite d'eau),

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant la circulation et le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

ARRETE

ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **rue Lénine** à compter du **30 mai 2023** à **8 heures 30** jusqu'au **9 juin 2023** à **17 heures :**

- **Neutralisation de la voie de gauche** au droit du n°30 : **la circulation** se fera sur la file de droite restée libre avec **limitation de vitesse à 30 km/h,**
- **Neutralisation de cinq places de stationnement** entre les n°s26 et 34 : afin d'y installer les véhicules de chantier.

ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 3

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents

IVRY S/SEINE
Mairie Esplanade Georges Marrane
94205 Ivry-sur-Seine Cedex Département du Val-de-Marne
T (33) 01 49 60 25 08 F (33) 01 49 60 25 88

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Directeur du SAMU,
- M. le Responsable du S^{ce} Territorial Ouest D.T.V.D. du Conseil Départemental du Val-de-Marne,
- DTSP (voies départementales),
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre
- Société SADE – 7 rue Denis Papin – 94200 Ivry-sur-Seine.

FAIT EN MAIRIE, LE 26 MAI 2023

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine
Et par délégation
Clément Pecqueux
Adjoint au Maire

MAIRIE D'IVRY-SUR-SEINE 132 (Val-de-Marne)

PUBLIE SUR ivry94.fr
LE 26 MAI 2023

Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE
Pour le Maire,
Le Directeur des Espaces Publics

MAIRIE D'IVRY-SUR-SEINE 132 (Val-de-Marne)

François Presset